

Annexe 1 : DÉCHARGE PARENTALE (1/2)

Nom de l'élève : _____

Date de naissance : _____

Nom du parent ou tuteur légal : _____

Téléphone du parent ou tuteur légal : _____

Adresse : _____

1. Droit à l'image

Je soussigné(e),

autorise l'école de golf du Golf des Bords de Loire à capturer et utiliser l'image de mon enfant

dans le cadre des activités de l'école de golf, y compris mais sans s'y limiter, les séances d'entraînement, les compétitions, les événements spéciaux, et les sorties pédagogiques.

Ces images pourront être utilisées sur les supports de communication de l'école de golf, tels que :

- ☐ Le site internet du club
- ☐ Les réseaux sociaux officiels du club
- ☐ Les brochures, affiches et autres supports promotionnels
- ☐ Les publications dans la presse locale

Je comprends que ces images seront utilisées de manière respectueuse et que l'association s'engage à ne pas les utiliser dans un contexte susceptible de porter atteinte à la dignité de mon enfant. Cette autorisation est accordée à titre gratuit et valable pour toute la durée de l'année 2025-2026.

Annexe 1 : DÉCHARGE PARENTALE (2/2)

2. Autorisation de transport

Je soussigné(e),, autorise l'association du à transporter mon enfant dans le cadre des activités organisées par l'association, y compris les sorties vers d'autres parcours tels que le golf du Superflu, les compétitions, et autres déplacements nécessaires.

Les déplacements pourront s'effectuer :

- Avec le véhicule personnel des Pros de golf, Laurent Puig et Antoine Couble ou un bénévole
- Avec un minibus mis à disposition par l'école de golf ou loué à cet effet.

Je reconnais que toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des enfants seront prises par les conducteurs. J'accepte que, malgré ces précautions, l'association ne puisse être tenue responsable des accidents éventuels, sauf en cas de négligence avérée.

3. Acceptation

En signant cette décharge, je confirme avoir pris connaissance des conditions énoncées ci-dessus et les accepter.

Fait à :

Le :

Signature du parent ou tuteur légal :